

make no adjustment for inflationary price increases, thus forcing the pensioners to carry the burden of rising costs as best they may.

The argument has been advanced forcefully by various pressure groups, employers and individuals that fully indexed pensions are not practical because of the contingent costs that might arise in the event of sharply increasing prices. Once the rate of inflation exceeds the yield on investment there are severe problems for the pension fund managers.

For many employers some limitations on indexing would therefore be essential if they are to avoid the risk of runaway pension costs that would be incurred if prices soared out of control. On grounds of financial prudence employers are fearful of a commitment that could conceivably be disastrous. The introduction of fully indexed pensions in the federal public service fuelled an argument that rapidly took on emotional overtones. On grounds of equity, it is obvious that some protective measures must be devised if pensioners are not to bear an unfair share of the burden of inflation that will be ruinous for them unless they have other sources of income.

It can also be argued that too much attention has been devoted to the issue of indexing while the pressing problem of lack of coverage of private pension plans has suffered from relative neglect. After all, a pension that is being eroded by inflation is preferable to no pension at all.

The possibility of improving and extending the private pension plan system in an inflationary climate seems remote. Part of the problem stems from the complications arising out of inflation but another major difficulty is that many small businesses do not have the resources to finance a pension scheme for their own employees. It is hard to see how this situation will change in the near future. This must mean that, if the pension situation is to be improved in this country, the government is the logical agency to undertake the urgently necessary reforms. The principal instrument of reform is the existing contributory public pension system. No one would deny that this raises important problems of principle and administration but the issues are critical.

The number of people over 65 is growing and will continue to grow until well into the next century. This country now faces the prospect of major increases in the numbers of poverty-stricken old people. It will be a terrible blot on the conscience of the nation if these people are denied a fair share of the good things that they helped to create by their labours. It has been emphasized already that one of the keys to a successful and productive retirement is to have enough retirement income. It is of equal importance that the health and living conditions of the elderly be looked at with a critical eye.

A number of technically competent witnesses before your Committee emphasized that the field of geriatrics has suffered from relative neglect. The Canadian Medical Association has noted on several occasions that more attention should be paid in medical schools to all aspects of aging and has urged that

Mais ces rajustements n'arrivent pas normalement à suivre la hausse de l'indice des prix à la consommation. Comme troisième solution, on pourrait ne procéder à aucun rajustement pour tenir compte de l'inflation, ce qui forcerait les retraités à supporter comme ils pourraient la hausse des prix.

Des groupes de pressions, des employeurs et même des particuliers ont soutenu avec vigueur qu'il ne serait pas pratique d'indexer entièrement les pensions par suite des coûts imprévisibles que provoquerait une montée en flèche des prix. En effet, une fois que le taux d'inflation dépasse le rendement des investissements, les questionnaires financiers sont aux prises avec de graves problèmes.

Beaucoup d'employeurs estiment qu'il est essentiel de plafonner l'indexation pour éviter que l'escalade des prix ne provoque une montée en flèche du coût des pensions. Par prudence financière, les employeurs hésitent à s'engager sur une voie qui pourrait, on le conçoit bien, les mener au désastre. L'indexation complète des pensions dans la Fonction publique a nourri un débat qui a rapidement pris un ton passionné. Pour des raisons d'équité, il est évident qu'il faut songer à la protection des retraités si l'on veut éviter de leur faire porter une part injuste du fardeau de l'inflation, ce qui serait désastreux, à moins qu'ils ne disposent d'autres sources de revenu.

On peut également soutenir que cette question de l'indexation a déjà trop retenu notre attention alors que le problème beaucoup plus urgent de l'insuffisance des garanties offertes par les régimes de retraite a été relativement négligé. Après tout, une pension soumise à l'érosion de l'inflation vaut mieux qu'aucune pension du tout.

Dans un contexte inflationniste, il est pratiquement impossible d'améliorer et d'étendre le système des régimes privés. Cela tient en partie aux complications découlant de l'inflation, mais également à la faiblesse des moyens dont disposent quantité de petites entreprises pour financer un régime de pension au bénéfice de leurs propres employés. L'évolution à court terme de cette situation est difficile à prévoir. Par conséquent, si l'on veut améliorer les régimes de pensions au Canada, c'est au gouvernement qu'il revient logiquement d'entreprendre les réformes qui s'imposent avec urgence. Le principal instrument de cette réforme est le système existant du régime public contributif. Personne ne nierait que cela soulève d'importants problèmes de principes et d'administration, mais l'enjeu est d'une importance capitale.

Le nombre de personnes de 65 ans et plus augmente et continuera encore à augmenter au cours des premières décennies du XXI^e siècle. Notre pays doit donc s'attendre à ce que le nombre de personnes âgées indigentes s'accroisse considérablement. Il serait vraiment impardonnable que le pays ne leur assure pas une part équitable des avantages qu'ils ont eux-mêmes aidé à créer par leur travail. Nous avons déjà souligné que l'une des conditions indispensables à une retraite réussie et féconde est de disposer de revenus suffisants. Tout aussi importantes sont la santé et les conditions de vie et il faut aussi les examiner de très près.

Plusieurs spécialistes ont soutenu devant le Comité que la gériatrie est un domaine qui avait été quelque peu négligé. L'Association médicale canadienne a déjà, à plusieurs reprises, rappelé aux écoles de médecine qu'elles devraient s'intéresser davantage à tous les aspects du processus de vieillissement et